

ANNEXEPLAN D'ACTION DE L'UNION AFRICAINE SUR LE CONTROLE
DE LA DROGUE ET LA PREVENTION DU CRIME (PAUA) (2013-2017)MATRICE DE MISE EN OEUVRE

Résultats	Indicateurs de performance	Moyens de Vérification	Hypothèses/Risques
Objectif: Promouvoir la santé, la sécurité et le bien-être socioéconomique des populations en Afrique en réduisant la consommation, le trafic illicite de drogues, et autres crimes connexes			
Résultat 1: La gestion, surveillance, élaboration de rapports et évaluation du PAUA au niveau continental, régional et national ont été renforcées			
Résultat 1.1: La Commission de l'UA a été renforcée en vue de la gestion de la mise en œuvre du Plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> • secrétariat du PAUA opérationnel à la Direction des Affaires sociales ; • un groupe de travail interministériel officiel sur le contrôle des drogues ; • une équipe principale d'experts à l'échelle continentale, régionale et nationale ; • nombre de partenariats et de programmes de coopération technique mis en place ; • financement du Plan de mobilisation de ressources. 	Fréquence des réunions Liste des contacts et des échanges réguliers	
Output 1.2: Programme d'activités identifié et élaborés conjointement par les CER et les Etats membres	<ul style="list-style-type: none"> • élaboration de programmes et d'activités ; • mise en œuvre des programmes. 	Publication des Rapports et études intérimaires du programme	
Résultat 1.3: Les capacités de recherche ont été renforcées pour recueillir des données et analyser les tendances liées à la drogue selon les normes internationales	<ul style="list-style-type: none"> • augmentation du nombre de rapports de recherche sur les drogues soumis à la Commission de l'UA. 	Questionnaires soumis	Collaboration entre la Commission de l'UA et les Partenaires

Résultats	Indicateurs de performance	Moyens de Vérification	Hypothèses/Risques
Résultat 1.4: Les Comités de coordination nationaux inter-sectorielles composés des membres des secteurs de la justice pénale, la santé, le développement social, et de l'application de la loi ainsi des ONG établies et qui se réunissent régulièrement	<ul style="list-style-type: none"> nombre de pays ayant des comités de coordination intersectoriels nationaux de contrôle de la drogue ; nombre de pays qui ont renforcé leurs comités de coordination intersectoriels nationaux de contrôle de la drogue (par exemple en ajoutant des secteurs, ou par l'augmentation d'ONG, etc) les rapports des réunions du Comité comités se réunissent. 	Rapports des réunions du Comités	Les Comités se réunissent périodiquement
Résultats 2: Services basés sur des preuves renforcés pour répondre aux besoins en matière de santé et d'impact social de la consommation de drogues dans les Etats membres			
Résultat 2.1: Etudes de base menées sur: (a) Les données épidémiologiques sur les habitudes et les tendances liées à la consommation de drogue et le VIH, et (b) Inventaire des programmes et des services disponibles	<ul style="list-style-type: none"> nombre de pays ayant mené des études de référence nationale ; nombre de pays disposant de données sur les habitudes et tendances de consommation de drogue ; nombre de pays disposant de données sur les drogues liées au VIH ; nombre de pays ayant un inventaire des programmes et de services d'intervention ; nombre de pays disposant de données sur les services offerts. 	<ul style="list-style-type: none"> rapports sur les études de base ; rapports de recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> volonté politique ; budgets disponibles; capacités de recherché; financement.
Résultat 2.2: réseaux nationaux et régionaux de surveillance de la consommation de drogues et mis en place et fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> formulation d'une collecte de données et méthode d'analyse normalisées ; nombre de pays ayant adopté la collecte de données et méthode d'analyse normalisées ; nombre de pays ayant la capacité requise en matière de méthodologie ; 	<ul style="list-style-type: none"> collecte de données normalisées et méthode d'analyse développée ; rapports du Réseau. 	<ul style="list-style-type: none"> engagement des pays ; budgets disponibles ; capacités en matière de recherche techniques

Résultats	Indicateurs de performance	Moyens de Vérification	Hypothèses/Risques
	<ul style="list-style-type: none"> nombre de pays dotés de réseaux de surveillance opérationnelle. 		disponibles.
<p>Output 2.3: Les informations diffusées aux décideurs politiques, organisations professionnelles, organisations de la société civile, les groupes vulnérables et le grand public par des plaidoyers, des campagnes médiatiques et de sensibilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> nombre de campagnes de plaidoyer politique à tous les niveaux ; nombre de pays ayant signalé l'utilisation des résultats de recherche dans la politique et la formulation des programmes ; nombre de pays ayant signalé l'absorption accrue des services de prévention et de traitement ; nombre de pays qui publient des rapports annuels sur la situation des drogues. 	<ul style="list-style-type: none"> rapports de plaidoyer ; documents de politique ; statistiques ; traitement des dossiers ; position commune de l'UA sur la sensibilisation au contrôle des drogues. 	<ul style="list-style-type: none"> engagement des pays ; manque de ressources (à savoir humaines, financière et matérielles).
<p>Résultat 2.4: prévention de la toxicomanie, dépendance, traitement et services de suivi disponibles complets, accessibles, fondées sur des données, éthiques et de droits de l'homme.</p> <p>2.4.1 Des normes minimales Continentales des services de prévention et de traitement ont été élaborées</p> <p>2.4.2 Des programmes de prévention et de traitement de structurés et des preuves axés sur la toxicomanie ont été mis en</p>	<ul style="list-style-type: none"> nombre de pays adoptant et appliquant des normes éthique et de qualité minimale dans la prévention et le traitement ; augmentation du pourcentage de clients qui en ont besoin d'accès aux services ; nombre de pays mettant en œuvre le programme complet de prévention, de traitement et de soins chez les consommateurs de drogues injectables (UDI) et de stimulants ; nombre de pays mettant en œuvre le programme complet de prévention, de traitement et de soins du VIH, en milieu carcéral ; nombre de pays ayant des mesures de protection sociale pour les femmes et les jeunes qui ont terminé un traitement de la 	<ul style="list-style-type: none"> rapports nationaux ; rapports d'évaluation ; termes de référence du groupe de travail ; rapports de réunion; réunions et rapports des Réseaux. 	<ul style="list-style-type: none"> engagement des pays; manque de ressources (à savoir humaines, financières et matérielles).

Résultats	Indicateurs de performance	Moyens de Vérification	Hypothèses/Risques
<p>oeuvre</p> <p>2.4.3 Un ensemble complet de prévention, de traitement et de soins chez les utilisateurs de drogues injectables et non injectables (UDI), la plupart des populations à risque et en milieu carcéral, a été développé et mis en œuvre</p> <p>2.4.4 Inclusion des usagers de drogues en tant que bénéficiaires des programmes de la protection sociale nationale</p>	<p>drogue (et la réhabilitation) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • nombre de pays dotés de plans postcure ; • plaider lors de la Conférence des ministres de la Commission de l'UA de la Santé du PAUA révisé ; • normes minimales de l'UA pour le traitement de la toxicomanie. 		
<p>Output 2.5: Institutionnaliser les alternatives aux programmes d'incarcération pour les usagers de drogues en conflit avec la loi, en particulier pour ceux qui commettent des délits mineurs du fait de leur état de consommateurs de drogue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • les protocoles mis en place ; • nombre de pays ayant pris des dispositions pour des alternatives à l'incarcération telles que les programmes de travaux publics, avec un système d'accréditation. 	<ul style="list-style-type: none"> • protocoles disponibles; • rapports. 	
<p>Résultat 3: Le trafic de drogue et les défis liés à la sécurité humaine contrecarré en aidant les États membres et les CER à réduire les tendances au trafic illicite et l'approvisionnement en drogues conformément aux principes fondamentaux des droits de l'homme et de la primauté du droit</p>			

Résultats	Indicateurs de performance	Moyens de Vérification	Hypothèses/Risques
Résultat 3.1 : Renforcement des cadres juridiques et politiques dans le domaine du trafic de drogue et de la prévention du crime connexe	<ul style="list-style-type: none"> • analyse des écarts menées et des recommandations formulées; • nombre d'États membres qui ont reçu une assistance technique fournie pour harmoniser leur législation; • nombre de cadres juridiques nationaux révisés; • nombre d'États Membres qui ont élaboré un cadre stratégique et politique, notamment sur la coopération internationale; • nombre de pays qui ont un plan opérationnel. 	<ul style="list-style-type: none"> • point focal des États membres (MSFP) ; • rapports annuels. 	<ul style="list-style-type: none"> • volonté politique ; • financement ; • capacité ; • coopération et assistance technique des partenaires.
Résultat 3.2 Information stratégique (y compris la recherche, les enquêtes et la collecte de données sur les tendances de la production, le trafic et l'offre illicites) généré et mis à jour pour une meilleure compréhension et une meilleure capacité à répondre aux défis de la production, le trafic, la demande et l'approvisionnement en drogue.	<ul style="list-style-type: none"> • mise à jour de l'information sur les tendances et modèles de trafic et d'utilisation des drogues; • base de données statistiques de la Commission de l'UA; • nouvelles sources de données comme alerte rapide et l'évaluation des menaces; • études menées par l'UNAFRI, les universitaires et autres institutions spécialisées. 	<ul style="list-style-type: none"> • rapports de suivi des États membres; • rapports de la Commission de l'UA sur les tendances du trafic. 	<ul style="list-style-type: none"> • volonté politique ; • financement ; • capacités.
Résultat 3.3: Les données épidémiologiques disponibles sur le trafic de drogue à partir de réseaux de surveillance mentionnés sous la rubrique Résultats	<ul style="list-style-type: none"> • disponibilité de statistiques annuelles sur les saisies (niveaux et itinéraires), culture et fabrication ventilées par type de drogue; • disponibilité des données sur la pureté et le prix des drogues; • évaluations des menaces dans au moins 50% des cinq (5) régions de l'UA; • systèmes d'alerte précoce continentaux, régionaux, nationaux et communautaires en matière de drogues ; 	<ul style="list-style-type: none"> • rapports de suivi des États membres ; • rapports INCB ; • rapports de la Commission de l'UA sur les tendances ; • rapports de l'UNODC. 	<ul style="list-style-type: none"> • volonté politique ; • financement ; • Capacités.

Résultats	Indicateurs de performance	Moyens de Vérification	Hypothèses/Risques
	<ul style="list-style-type: none"> • données d'informations sur les menaces émergentes (contrefaçons, détournement des produits chimiques précurseurs et ATS) ; • nombre d'Etats membres inclus dans le réseau épidémiologique. 		
<p>Résultat 3.4: Plaidoyer pour l'élaboration des politiques aux niveaux continental, régional et national en matière de prévention du trafic de drogue et d'infractions connexes et de la coopération internationale.</p>	<p>Nombre d'Etats membres faisant rapport sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les saisies ; • les arrestations ; • les poursuites ; • les condamnations ; • la confiscation des produits du crime ; • l'entraide judiciaire (MLA) ; • les personnes arrêtées dans les programmes alternatifs à l'incarcération ; • les rapports des réunions des HONLEA ; • diffusion des directives continentales de condamnation. 	<ul style="list-style-type: none"> • rapports annuels des Points focaux des Etats membres (MSFP) ; • rapport de HONLEA. 	<p>Application de la loi pour passer à des arrestations et de la qualité des programmes de déjudiciarisation pour répondre aux préoccupations des personnes arrêtées pour possession de drogues pour consommation personnelle</p>
<p>Résultat 3.5: Preuve de sensibilisation du public et de participation communautaire réalisées en matière de prévention de l'usage de drogue, la traite et des infractions connexes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de pays ayant des stratégies de contrôle des drogues y compris la sensibilisation du public et la participation communautaire ; • nombre de pays qui entreprennent des campagnes de sensibilisation des communautés et de réduction de la stigmatisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • rapports annuels des Points focaux des Etats membres (MSFP). 	

Résultat 4: Renforcement des capacités en matière de recherche et de collecte de données améliorées grâce au renforcement des institutions pour répondre efficacement aux défis posés par les drogues illicites, et pour faciliter la circulation licite des stupéfiants et des substances psychotropes à des fins médicales et scientifiques

<p>Résultat 4.1: Renforcement des capacités du système de justice pénale pour enquêter et poursuivre en justice ainsi que prendre d'autres mesures pour endiguer les crimes organisés liés à la drogue</p>	<p>Nombre de pays ayant mis au point :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un mécanisme de coopération inter-institutions ; • des Programmes de formation en matière d'application de la loi ; • programmes de formation en faveur des procureurs ; • programmes de formation en faveur des juges et des magistrats y compris sur les alternatives à l'incarcération; • formation des prestataires d'aide judiciaire (appartenant à la société civile) ; • nombre de pays ayant mis en place des mécanismes de lutte contre la corruption ; • nombre de pays qui disposent d'informateurs et de programmes de protection des témoins ; • plates-formes EAPCCO,, SARPCCO, WACI ; • augmentation à l'aboutissement des poursuites réussies sur le Continent. 	<ul style="list-style-type: none"> • rapports d'évaluation ; • rapports de formation; • rapports d'activités; • rapports EARPCCO, SARPCCO et WACI. 	<p>Volonté politique Financement Capacités Coopération et assistance technique des partenaires</p>
<p>Résultat 4.2: Les obstacles qui limitent la disponibilité les stupéfiants sous contrôle international à des fins médicales et scientifiques ont été levés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de pays candidats à l'OICS pour leurs demandes adéquates de drogues placées sous contrôle international à des fins médicales et scientifiques ; • nombre de pays participant au "PIN de formation en ligne. 	<p>Rapports INCB</p>	<p>«pays ne sollicitant pas de quota de l'INCB</p>

<p>Résultat 4.3 Capacité de contrôle des produits chimiques précurseurs par les États membres</p>	<ul style="list-style-type: none"> • nombre d'Etats Membres dotés de législations pertinentes ; • nombre d'États Membres doté d'un cadre institutionnel national pour le contrôle des précurseurs ; • nombre de laboratoires clandestins démantelés. 	<p>Rapports des Etats membres</p>	
<p>Résultat 4.4: Position Continentale commune relative au renforcement des capacités en matière de prévention, de traitement, de recherche et de surveillance mise au point</p> <p>4.4.1 Elaboration de la Position Continentale commune sur le renforcement des capacités en matière de prévention, de traitement, de recherche et de surveillance</p> <p>4.4.2. Adoption de divers documents stratégiques et de protocoles et de normes minimales pour le traitement, par la Conférence de l'Union africaine des ministres en charge de la lutte contre la drogue</p> <p>4.4.3 Intégration des modules de prévention et du traitement de la toxicomanie et de l'utilisation dans les programmes d'apprentissage des institutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • une Position Continentale commune relative au renforcement des capacités en matière de prévention, de traitement, de recherche et de surveillance est disponible ; • des documents stratégiques et de protocole de l'UA et les normes minimales en matière de prévention, de traitement, de recherche et de surveillance ont été adoptés par la Conférence de l'Union africaine des ministres en charge du contrôle des drogues ; • nombre de pays ayant adopté des politiques et documents de protocole de l'UA, et des normes minimales en matière de prévention, de traitement, de recherche et de surveillance ; • nombre de pays ayant déclaré intégration de la prévention de la toxicomanie et des modules de traitement dans les programmes d'apprentissage des institutions ; • nombre de pays ayant signalé la formation dispensée en matière de prévention de la toxicomanie et du traitement aux institutions gouvernementales et non gouvernementales ; • nombre de pays ayant signalé des activités de recherche scientifiquement valables sur l'usage de drogues ; 	<ul style="list-style-type: none"> • documents stratégiques et de protocoles disponibles ; • rapports de pays ayant adopté des documents stratégiques et de protocoles ; • rapports de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • Engagements des pays • Manque de ressources (à savoir humaines, financières et matérielles)

<p>4.4.4 Formation en matière de prévention et du traitement de la toxicomanie pour les institutions gouvernementales et non gouvernementales</p> <p>4.4.5 Mobiliser et renforcer les capacités nationales de recherche scientifique fiables et de mise en place de système de surveillance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de partenaires offrant le renforcement des capacités dans les domaines susmentionnés. 		
<p>Résultat 4.5 : Position continentale commune relative à la disponibilité de médicaments fiables contre la douleur convenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • une Position Continentale commune relative à la disponibilité de médicaments fiables contre la douleur a été adoptée par la Conférence de l'Union africaine des ministres en charge du contrôle des drogues. 	<ul style="list-style-type: none"> • document disponible ; • rapports de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> • engagements des Pays ; • manque de ressources (humaines, financières et matérielles).